



Réforme des retraites : il est de notre devoir de rejoindre ce mouvement !

Aujourd'hui, tout le monde l'a bien compris, les travailleurs seront les grands perdants de cette réforme. Les assureurs et fonds de pensions comme Black Rock se frottent les mains. Un marché s'offre à eux, les perspectives pour ces entreprises sont colossales et se chiffrent en centaines de milliards d'euros.



La situation d'aujourd'hui n'est déjà pas acceptable. Chez Oberthur, des salariés exposés à la pénibilité tout au long de leur carrière doivent partir après 60 ans, 61 ans voire 66 ou 67 ans. C'est la conséquence directe des réformes de 2003 et 2010 qui ont augmenté la durée de cotisation et repoussé l'âge légal de départ.

Soyons en grève pour défendre la reconnaissance de la pénibilité, pour des pensions qui permettent de vivre dignement !

Le préavis débute le Mardi 28 Janvier 2020, à partir de 20h30 jusqu'au Mercredi 29 Janvier 2020, 21h30.

Rendez-vous le Mercredi 29 Janvier 2020 à 11h00 sur l'Esplanade Charles de Gaulle.

Le syndicat C.G.T Oberthur fiduciaire.

Fait à Chantepie, le 28 Janvier 2020.